

SCH 50/50C_IFR

06.05.2011 - Rev. 4

CAILLEBOTIS MOULÉS

Maille	mm 50 x 50	
Épaisseur	mm 53	
Épaisseur couverture	mm 3	
Épaisseur plat porteur	mm 8 surface supérieure	
	mm 5 surface inférieure	
Couleur	Gris RAL 7004 <i>couleur RAL indicative</i>	

Matières premières	Résine polyester
	Fibre de verre Roving Direct + mat de verre et natte type "E"
	Charges inorganiques sans halogènes

Type de résine	Module d'élasticité	Tension de rupture
IFR	15000 MPa	250 MPa

Panneaux standard	
mm 1220 x 3660	
Poids kg/m² 27,5	
tolérance	± mm 5 dimensions du panneau
	± mm 2 épaisseur

Surface	A	avec grains de quartz	Antidérapant niveau R13 V4 norme DIN 51130
----------------	---	------------------------------	---

Réaction au feu	autoextinguible	Spread ≤ 25 norme ASTM E84-98
		Niveau B_{fl}-S1 de la norme EN 13501-1

Résistance au vieillissement	Test de vieillissement accéléré avec lumière UV selon ASTM G154-06 passé avec 5 points sur la gamme des gris et sans défauts évidents (test réalisé avec 1500 heures d'exposition aux cycles UV alternés 4 heures à une température de 60° et 4 heures vapeur à 50°C, rayonnés aux lumières UVB 313 nm, rayonnement 0,71 W/m²)
	Après l'exposition aux cycles chaud, froid et humidité selon la norme UNI EN ISO 9142/04 (n° 21 cycles type D3) il n'y a aucun défaut résiduel

CHARGES

CHARGES MAXIMALES RECOMMANDÉES

Type de support	Linéaire sur les deux bouts du panneau
Limites déterminées par	Flèche (abaissement avec charge)
la flèche maximale admissible est de 1/200 de la distance entre les appuis	
Selon la norme DIN 24537-3 la flèche du caillebotis chargé ne doit pas être supérieure à 1/200 de la distance entre les supports et la différence la plus grande entre les parties supérieures des surfaces des planchers voisins, ne doit pas être supérieure à 4 mm d'hauteur.	

CHARGE UNIFORMÉMENT REPARTIE	CHARGE UNIFORMÉMENT REPARTIE		CHARGE CONCENTRÉE	CHARGE CONCENTRÉE		
	Distance entre appuis	Charge avec flèche égale à 1/200		Charge avec flèche égale à 1/100	Distance entre appuis	Charge avec flèche égale à 1/200
	[cm]	[kg/m ²]		[cm]	[kg/m]	
	70	4900	9850	70	2150	4300
	90	2300	4600	90	1300	2600
	110	1250	2500	110	850	1700
	130	750	1500	130	600	1250
Toutes les charges inférieures à celles spécifiées sont admissibles						

Limites déterminées par	Contraintes admissibles (efforts déterminés par les charges)
la contrainte maximum admissible est égale à 1/5 de la contrainte de rupture (coefficient de sécurité égal à 0.20 – la charge de rupture est égale à 5 fois la charge spécifiée)	

CHARGE UNIFORMÉMENT REPARTIE	CHARGE UNIFORMÉMENT REPARTIE		CHARGE CONCENTRÉE	CHARGE CONCENTRÉE	
	Distance entre appuis	Charge maximale admissible		Distance entre appuis	Charge maximale admissible
	[cm]	[kg/m ²]	[cm]	[kg/m]	
	70	7150	70	2500	
	90	4300	90	1950	
	110	2900	110	1600	
	130	2050	130	1350	
Toutes les charges inférieures à celles spécifiées sont admissibles					

- Les caractéristiques spécifiées ci-dessus doivent se considérer comme valeurs de référence pour du matériau standard à la température ambiante. Même si les caractéristiques ne doivent pas se considérer à garantie, elles sont toutefois données par notre expérience et fournies en bonne foi.
- Conformément à la norme DIN 24537-3 le facteur de conversion de sécurité devrait être 0.75 pour l'exposition à l'intérieur, 0.65 pour l'exposition à l'extérieur et 0.50 pour l'exposition en environnement agressif.
- Indépendamment du type d'exposition, la résistance chimique doit être vérifiée en contactant le bureau technique de M.M. srl.
- Dans le cas de charges élevées il faut toujours vérifier la résistance à la compression.